

4 novembre 1983 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à la Corderie royale de Rochefort (Charente-Maritime), vendredi 4 novembre 1983.

Voilà, j'ai préparé,

- Monsieur le Président,

- Mesdames et messieurs,

- quelques notes pour une intervention rapide sur les sujets qui vous occupent.

- Je remercie votre nouveau président, Louis Le Penec `ancien ministre de la mer, président du conservatoire du littoral`, pour son accueil. Je connais ses compétences, son caractère. Je sais le rôle qu'il a rempli pour mettre en oeuvre le département ministériel jusque là inconnu, celui de la mer qu'il a créé, à qui il a déjà donné le souffle et je me réjouis de le voir de nouveau disponible pour un sujet qui le passionne.

- Nous avons à l'égard du littoral français une responsabilité historique puisque pour la première fois on peut mesurer par les progrès de la recherche la sensibilité de l'espace littoral, au moment où s'exercent de multiples tentations pour la dégradation de ce patrimoine collectif. Et cela fait déjà de longues années que j'en débats moi-même avec ceux qui s'y connaissent mieux que moi. Alain Bombard le rapportait à l'instant, c'est un sujet qui nous occupait beaucoup il y a dix ans. Vous êtes ici à vous attacher à cette oeuvre utile. Si je me réjouis d'être parmi vous c'est parce que j'ai le sentiment que c'est vraiment une oeuvre indispensable dont ont la charge mes voisins, Mme Bouchardeau `secrétaire d'Etat chargé de l'environnement` et M. Lengagne `secrétaire d'Etat chargé de la mer` et la contribution de toutes les bonnes volontés doit nous permettre d'arriver à bien.

- Vous savez ce que nous disent les biologistes, que la quasi totalité de ce qui vit dans les mers prend naissance sur la frange du littoral, celle qui se trouve dans l'étroite bande pénétrée par les rayons du soleil. Donc porter atteinte à cet espace, c'est courir le risque de déséquilibrer le milieu marin, de compromettre une immense ressource de tous ordres, particulièrement une ressource alimentaire. Ce n'est pas à vous que je l'apprends puisque vous vous en occupez. Mes paroles iront plus loin que ces murs et je tiens à ce que l'opinion publique en soit saisie.

- D'autre part, l'observation nous montre l'extrême fragilité des milieux terrestres qui bordent le littoral. Vous l'avez dit vous-même, il suffit de peu de temps pour dégrader une dune, sa végétation, les équilibres, les zones humides, les marais. Et pour ceux qui comme moi ont vécu une large partie de leur enfance en relation directe avec le marais, car ces régions ici même n'en manquent pas monsieur le Président, on sait à quel point la vie, vie puissante, je dirai même la régénération de la vie se passe là. Ceux qui l'ont connu s'en détachent difficilement.

En même temps que nous prenons conscience de ces réalités, les pressions s'accroissent sur notre littoral - vous en avez cité certaines - des techniques des travaux de la mer qui reculent les limites du possible, les rejets en mer de la société industrielle, urbaine qui s'intensifient. Le littoral devient ainsi de plus en plus attractif - et on le comprend - pour l'habitat et les loisirs : 20 % de nos 5500 kilomètres de côtes sont déjà urbanisés de façon dense. On ne peut pas le refuser à ceux qui veulent jouir du climat, du point de vue, de la beauté des lieux. Mais on peut quand même demander que soit harmonisée cette recherche naturelle où va l'équilibre et la protection même de ce qui fait qu'on le recherche sinon alors cela n'aurait pas beaucoup de sens.

Il ne saurait être question de faire du littoral une seule réserve naturelle car des activités

- Il ne saurait être question de faire du littoral une seule réserve naturelle car des activités économiques importantes sont nécessaires, elles ont besoin de s'y exercer et personne ne le demande, personne parmi vous. Les populations voisines de ce littoral savent bien qu'elles doivent disposer aussi de tous les moyens de leur développement. Mais notre responsabilité est précisément de concilier ces deux impératifs : sauvegarde et développement. Nous devons protéger les espaces naturels les plus remarquables, limiter l'urbanisation à ce qui est nécessaire notamment en utilisant mieux les espaces déjà occupés et en même temps faire leur juste place aux activités économiques qui contribuent à préserver le -cadre naturel comme l'agriculture et les cultures marines. J'ajoute en relation avec les images que je viens de voir qu'il faut se garder d'avoir seulement un jugement esthétique. Car c'est vrai que c'est particulièrement beau, c'est vrai que Cancale représente par ses rochers, par ses productions, par la découpe même sur la mer dans cette immense baie, on peut le voir encore mieux de certaines îles de Chausey représente quelque chose d'extraordinaire et nous serions tentés d'obéir à la nécessité esthétique puisque c'est beau pour le sauver. Mais il ne faut pas oublier que la vie se loge aussi dans bien des endroits qui aucun ne peut trouver d'ailleurs une vraie beauté si l'on connaît la nature et si on la vit mais qui ne frappera pas l' regard immédiatement, alors que c'est précisément là que se situe le plus souvent ces accords secrets percés par ceux qui s'y intéressent, par les savants, par les chercheurs et ensuite par ceux qui deviennent spécialistes - mais qui ne sont pas forcément de beaux endroits. Bien qu'à mon avis tout ce qui est de la nature préservée finit par donner au regard et aussi à la respiration une dimension exceptionnelle.\

Cette évolution maîtrisée du littoral doit être, est le premier objectif de la loi sur l'aménagement et la protection du littoral que le gouvernement a commencé de préparer et dont il a soumis il y a peu, les orientations à une consultation nationale des élus qui vient je crois de s'achever. Protéger les espaces les plus remarquables c'est le sens de la politique de classement des grands sites, intensifiée depuis deux ans, particulièrement sur le littoral. C'est aussi le rôle permanent du Conservatoire du littoral où nous sommes. Ce siège a trouvé naturellement sa place à Rochefort. On est tout de suite frappé par la beauté de cet endroit et l'on imagine aisément comment peuvent se développer vos activités.

- Je tiens à rendre hommage à ces égards aux collectivités locales qui s'associent à votre action notamment au département de la Charente-Maritime qui a mis en place, avec le Conservatoire, un des programmes coordonnés parmi les plus fructueux. Au fond qui peut mieux que l' élu local à-partir d'un débat démocratique et en relation avec les organisations spécialisées, qui peut mieux que l' élu local assumer une responsabilité de cet ordre ? On connaît les nouvelles responsabilités de la région. Se trouve parmi nous l'actuel président de la région Poitou-Charentes, là aussi revient un rôle de conception de l'avenir du littoral et de la mise en oeuvre d'une politique apte à le valoriser. Voilà un mouvement engagé, un puissant mouvement, je le crois, qui correspond aux besoins profonds de notre population qui sait bien que la nature est menacée et donc elle-même.\

Dans le -cadre du IXème Plan la plupart des régions maritimes ont la volonté de promouvoir des activités économiques du littoral et elles nous appellent nous l'Etat à soutenir leurs efforts qui doivent normalement être inscrits dans le -cadre des futurs contrats de plan.

- Dans le secteur de la pêche qui ne nous est pas indifférent, l'Etat poursuivra son programme pluriannuel d'aide au renouvellement de la flotille en apportant en Charente-Maritime 32 millions de francs je crois au-cours des cinq prochaines années, tandis que la région a donné son accord pour s'y associer.

- Quand à la conchyliculture, un programme global est en-cours de mise au point entre l'Etat, la région, le département et les collectivités locales. Ainsi toutes les parties prenantes poursuivent leur effort pour l'assainissement du littoral dont je ne saurais trop répéter qu'il est essentiel pour la qualité biologique des eaux. Je vous précise que l'Etat apportera 20 millions de francs par an, tous moyens confondus en 1984 et 1985 pour achever le programme sur lequel il s'était engagé en 1980. Mesurons bien mesdames et messieurs les enjeux et les difficultés de cette -entreprise. L'économie du littoral est décisive pour que notre pays et que les générations qui viennent se sentent elles-mêmes portées et responsables dans cette grande -entreprise. Et c'est par les ports

maritimes, on l'oublie trop souvent, que transitent 60 % de nos exportations et 60 % par les ports maritimes. Plus que beaucoup d'autres secteurs les activités littorales sont fortement exposées aux rigueurs de la compétition internationale comme le montrent les exemples fâcheux de la construction navale et des transports. Des efforts de formation, de recherche, d'équipement sont indispensables pour donner à nos secteurs de pêche et des cultures marines le poids et le dynamisme qui seront à la mesure de nos aptitudes. C'est un sujet de conversation que j'ai eu souvent avec les responsables de ce secteur. Encore très récemment je me trouvais à Boulogne-sur-Mer et nous en parlions avec les principaux professionnels. Déjà M. Le Pen en avait saisi le conseil des ministres. C'est une donnée, ce n'est pas une donnée nouvelle mais enfin qui a pris un tour nouveau pour devenir une préoccupation principale des pouvoirs publics.\

Mesurons donc les dimensions internationales. Lorsque l'on parle de la nature et du -cadre de vie on peut naturellement parler de tout. Eh bien on a raison ! parce que toutes les formes de la vie s'y rejoignent. Alors j'ai choisi Rochefort-sur-Mer, région à façade maritime en Poitou-Charentes pour dire que la France doit appuyer les programmes de coopération en ce domaine, je le disais déjà il y a quelques jours seulement à l'Unesco, pour l'hydrologie et l'océanographie où nous devons nous-même, la France, accentuer notre avance technique.

- Je le redis ici dans cette ville où tous appuient le projet de création d'un centre de rencontres sur la mer. C'est le cas du département de la Charente-Maritime, c'est le cas de la région Poitou-Charente et vous devez bien imaginer que si je vous en parle c'est parce que l'Etat s'y intéresse aussi. Je pense que la France doit marquer de son initiative tout ce qui concerne la qualité de la vie et de l'environnement et que cela pourra être avancé dans les six prochains mois pendant lesquels la France exercera la présidence européenne selon un mécanisme qui veut que tous les six mois, selon l'ordre alphabétique, cela change. C'est le moment où la France va présider pendant six mois ce qui veut dire que non seulement le Président de la République présidera le conseil principal des ministres principaux responsables, mais aussi que chaque ministre présidera dans le secteur qui est le sien l'ensemble des travaux communautaires, on ne l'a pas oublié, parmi ces travaux le vôtre. C'est l'occasion d'en parler au plus haut échelon.

- Plusieurs thèmes devront être traités et nous y pensons déjà : recherche en technologie douce, protection des sites, travaux de développement micro-régional, des actions sur le -cadre de la vie dans le travail, projet de coopération entre villes sur le thème de l'environnement urbain ce qui va de soi, des opérations de coopération Nord-Sud, d'action sur l'eau, chantier de jeunes, tous ces projets s'accélèrent, l'imagination a le champ libre mais l'action commence bien.\

Voilà, ce que je voulais vous dire, mesdames et messieurs. Persévérez, faites connaître votre action, faites connaître la nature. Combien de Français seraient capables de citer quelques dizaines de noms d'oiseaux ou de plantes ? Il en est de même d'ailleurs pour les arbres. Ce sont nos voisins. Questionnez-donc un peu votre entourage sur le nom et donc sur la -nature ou sur l'identité de chacun de ceux qui vivent à nos côtés. Ce n'est pas qu'une affaire de vocabulaire, c'est tout simplement une affaire de curiosité de l'esprit et d'amour des choses et des êtres. Il faut que tout cela revienne comme une loi naturelle dans notre instruction et notre éducation. Je le répète, combien pourraient citer quelques dizaines de noms d'oiseaux ou de plantes ? Je me souviens que, à quelques kilomètres de Jarnac en Charente où je suis né il y a, pardonnez-moi, beaucoup de temps, il y avait là déjà une réserve d'oiseaux naturelle. Et ceux d'entre vous qui ont lu les ouvrages de Jacques Delamin sur les jours et les nuits des oiseaux, sur les habitudes des oiseaux, savaient que déjà juste au lendemain du premier après-guerre, quelques grands esprits et dans un grand style savaient étudier et moi j'étais là, les yeux émerveillés passant des nuits avec cet homme très remarquable. J'ai gardé en mémoire une part de son enseignement, pas assez malheureusement pour l'apprécier. Alors qu'en trois siècles 250 espèces d'oiseaux ont été supprimées.

- Préservons notre patrimoine collectif. Cela va beaucoup plus loin, mesdames et messieurs on l'imagine, cela touche au fond de l'être, à l'équilibre fondamental, c'est pourquoi j'y tiens, sachant que je trouverai des oreilles bien ouvertes, car si vous êtes là ce n'est pas pour rien. Je vous en remercie.\

